

Chalette

Magazine municipal / n°39 / juin 2013



Place Commune

www.ville-chalette.fr



Visite du chantier de l'école du Bourg vendredi 24 mai (page 6)

400 indignés rassemblés au Lac

P.03



Durant l'été, des loisirs pour tous!

P.13



Dossier :
Le développement industriel du bassin d'emploi, tous concernés !

Non à l'austérité !

Nous venons d'adopter le budget de la Ville pour 2013. Si nous avons réussi à tenir nos engagements sans augmenter les impôts, la situation devient très alarmante.

Ce n'est pas de notre fait. Notre commune est bien gérée, et nous avons l'obligation de voter nos budgets à l'équilibre.

Nos collectivités territoriales ne sont donc pas responsables du fameux « déficit » de l'État, qu'il a créé seul puisqu'il emprunte pour assurer ses dépenses courantes !

Notre dette nous sert uniquement à financer une partie de nos investissements : équipements publics, bâtiments, routes. Comme n'importe quelle famille, nous ne pouvons payer « cash » 10 millions d'euros pour reconstruire les écoles du Bourg par exemple. Nous en autofinançons une grande partie, et empruntons le reste sur 15 ans pour réaliser un bâtiment qui durera au minimum 50 ans.

Alors, quand l'État annonce qu'il va baisser ses dotations aux collectivités territoriales pour éponger son propre déficit, nous ne pouvons que nous insurger ! C'est comme si une banque vous obligeait à rembourser les dettes de votre voisin !

Cette année déjà, l'austérité nous frappe, et il manque 763 000 euros dans notre budget !

- Pour la construction de l'école du Bourg, l'État devait financer 900 000 euros. Mais il vient de changer les règles de calcul de cette dotation, et nous ne toucherons que 200 000 euros.
- Notre dotation générale de fonctionnement, gelée depuis déjà deux ans, devait être maintenue. Elle diminue de 63 000 euros.

Alors oui, malgré ces mauvais coups, nous sommes fiers d'avoir réussi à voter notre budget sans rien remettre en cause. Mais l'avenir est incertain. Pour 2014 et 2015, le Gouvernement a annoncé une baisse de 4,5 milliards d'euros de ses dotations aux collectivités locales. Quelles en seront les conséquences pour Chalette ? Je ne peux pas vous le dire précisément aujourd'hui, mais ce sera très difficile.

À Chalette, nous refusons de privatiser nos services publics car nous voulons qu'ils demeurent accessibles à chacun de vous, quels que soient vos revenus. Nous refusons, comme vous, de laisser notre ville se dégrader. Nous connaissons suffisamment vos difficultés pour refuser, contrairement à l'Agglomération et au Conseil général, de vous étrangler en augmentant vos impôts. Mais pour poursuivre notre travail commun, pour que notre ville soit toujours plus agréable, nous devons ensemble, dans les prochains mois, nous mobiliser !

Franck DEMAUMONT,
Conseiller général,
Maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

- P2 - Edito
- P3 - Actualités
Echos du conseil municipal
- P4 - On en parle
*Du nouveau à la crèche
Danielle-Casanova*
- P5 - L'invité du mois
*Dimitri Genoix Meilleur
Apprenti de France ?*
- P6 - Vivre ensemble
*La nouvelle école du Bourg,
toute en bois, ravit petits et
grands*
- P7 - Développement durable
*La boutique « Artisans du
Monde » de Chalette a soufflé
ses six bougies*
- P8 - Du côté de la Radio
*Label Trempe : cinq nouveaux
groupes de la région à découvrir !*
- P9-10-11 - Dossier
*Le développement industriel du
bassin d'emploi, tous concernés !*
- P12 - Arts et Culture
Un été à la plage
- P13 - Sports et loisirs
*Durant l'été, des loisirs pour
tous !*
- P14 - Libre expression
- P15 - Histoire d'avant
*Victor Hugo, écrivain, homme
politique et icône populaire*
- P16 - A l'affiche

Chalette

Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Échos du Conseil municipal du lundi 27 mai

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 27 mai dernier. Parmi les points à l'ordre du jour, trois sont à noter.

Convention avec l'association « Libre de mots » pour la création d'un atelier d'écriture pour adultes

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes défavorisées, la Ville a souhaité mettre en place un atelier d'écriture pour adultes éloignés de l'écrit. Pour animer celui-ci, les élus ont souhaité faire appel à l'association orléanaise « Libre de mots », dont le but est de favoriser l'employabilité et l'insertion des habitants dans les quartiers prioritaires. L'action se déroulera à la Maison des associations durant une période de six mois, à raison de deux interventions mensuelles de trois heures chacune et à destination de deux groupes de 7 à 8 personnes. Le coût global de l'opération est estimé à 6 514,80 € dont une moitié sera prise en charge au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.). Le Conseil municipal a donc approuvé le contenu de la convention avec l'association pour

formaliser ce partenariat et autoriser le Maire à la signer.

Création du Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.)

Pour favoriser l'implication citoyenne des enfants, les élus de Chalette souhaitent mettre en place, en partenariat avec l'Éducation Nationale, une instance de participation et d'éducation populaire dénommée Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.). Ce conseil sera constitué d'élèves chalettois de C.E.2 et C.M.1. L'élection aura lieu dans toutes les écoles de la ville le 30 mai prochain. Les enfants seront élus pour 2 ans et la 1^{ère} séance se tiendra fin septembre.

Tarification de la salle de spectacle le Hangar – Création d'un abonnement pour la saison culturelle

Jusqu'à aujourd'hui, aucune formule d'abonnement n'existait pour la saison culturelle du Hangar. Actuelle-

ment les spectateurs s'acquittent d'un prix par spectacle (*tarif plein 8 € ou tarif réduit 4 €*) selon leur situation. Afin de dynamiser la politique culturelle de la commune, il est proposé de créer une formule d'abonnement, valable à partir de trois spectacles, tout en créant deux catégories de spectacles : A et B, les spectacles B correspondant aux plus « renommés » de la saison. Partant de ce postulat, la tarification hors abonnement sera revue à la hausse afin d'inciter le public à s'engager sur trois spectacles au moins (*13 € en plein tarif et 10 € en tarif réduit pour les spectacles A, 15 € et 12 € pour les spectacles B*). Le tarif réduit à 4 € pour le jeune public sera maintenu. Avec l'abonnement les tarifs resteront inchangés, 8 € (*tarif plein*) et 4 € (*tarif réduit*) par spectacle de la catégorie A, 10 € et 6 € pour les spectacles B. Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité cette délibération.

400 indignés réunis après l'incendie du Restaurant sur le Lac

Un rassemblement a eu lieu mardi 30 avril devant le Restaurant sur le Lac de Chalette ravagé par un incendie dans la nuit du 26 au 27 avril. Malgré la pluie, quatre-cents Chalettois et habitants de l'agglomération montargoise ont répondu à l'appel de la Municipalité devant le Restaurant sur le Lac, l'un des symboles de la commune.

Sous deux grandes tentes installées pour l'occasion, la population a écouté attentivement les diverses interventions. Tout d'abord le Maire, Franck Demaumont, a réitéré sa détermination de faire face à cet acte qu'il a qualifié de criminel. Après avoir remercié les citoyens soutenant le personnel de l'établissement, la Directrice du Restaurant sur le Lac, Cynthia Rey, a expliqué que « pour les employés, c'est toute une histoire qui a été emportée avec cet incendie : nos clients avec leurs petites habitudes, nos commerciaux qui étaient devenus presque des amis... ». Quant à Hugues Gabin, Président du club de



modélisme naval, il a déclaré que les membres de son association déjeunaient régulièrement au Restaurant sur le Lac notamment lors des manifestations nationales et il espère que ces actes de vandalisme répétés sur la base de loisirs ne se reproduiront plus.

De son côté, la Commissaire de Police, Claudie Ferchaud, a assuré que « le commissariat de Montargis est déterminé à résoudre l'affaire et mener à bien ses investigations. Il s'engage pleinement dans la lutte contre tous les phénomènes de délinquance et en particulier contre ceux qui portent atteinte aux biens publics. » Des témoins ont ainsi été entendus par la Police. De même, des prélèvements ont été effectués sur place et envoyés pour analyses. L'enquête suit son cours et la Municipalité travaille maintenant à la reconstruction du restaurant.

D. Creff

On en parle...

Du nouveau à la crèche Danielle-Casanova

Les Chalettois du quartier du Bourg – et les autres - n'ont pas été sans remarquer les véhicules de chantier qui ont élu domicile depuis début janvier aux alentours de la crèche municipale Danielle-Casanova. Trente-sept printemps après son ouverture en 1976, cette maison des tout-petits, qui aujourd'hui accueille bien souvent les enfants de celles et ceux qui y ont fait leurs premiers pas, nécessitait d'être rafraîchie et d'évoluer pour répondre, notamment, à la réglementation en vigueur. Les transformations en cours consistent donc en la construction, dans le prolonge-

ment du bâtiment actuel, d'une nouvelle cuisine répondant aux normes d'hygiène et de sécurité actuelles et d'une biberonnerie fermée, indépendante de la cuisine. À noter toutefois, dans le passé récent, même si la cuisine ne répondait pas tout à fait aux normes exigées désormais, les contrôles microbiologiques réalisés régulièrement n'ont jamais révélé une quelconque anomalie. L'ancienne cuisine sera transformée en une salle polyvalente pour le personnel (repas, repos, réunion) qui n'en disposait pas. D'autre part, le patio actuellement à l'air libre

sera recouvert d'une verrière et transformé en salle d'activité. Le tout pour le bien-être des tout-petits et de leurs taties. Les enfants ont passé trois semaines au centre Cosson transformé pour l'occasion en crèche provisoire.

B. Taleb



Travaux à la crèche Danielle-Casanova

Travaux

Début des travaux le 9 janvier – Fin des travaux fin juillet.
Coût total : 377 636,27 €, dont une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de 126 299,76 €.

Éco-quartier « Les rives du Solin », c'est parti !

Le projet d'éco-quartier « Les rives du Solin » se concrétise. Aménagé par VALLOGIS sous la forme d'une concession d'aménagement A.M.E.* / VALLOGIS, le programme comprend 125 logements en locatif social et accession à la propriété sur sept ans. Le permis d'aménager ayant été délivré en avril dernier, les travaux d'aménagement

du lotissement devraient débuter en juillet 2013. Le permis de construire quant à lui est en cours d'instruction. Les travaux des logements collectifs et des maisons devraient commencer au début de l'année 2014.

* A.M.E. : Agglomération Montargoise
Et rives du Loing

Participation financière de l'A.M.E. au projet :

- 606 000 € dont 1/5^{ème} versé annuellement, sur cinq ans,
- 438 748 € pour la réalisation des travaux par VALLOGIS, pour la reprise des ouvrages hydrauliques et de génie civil des eaux pluviales du bassin amont,
- 372 000 € pour la viabilisation des terrains, par VALLOGIS, servant à la reconstitution de l'offre locative sociale.

Pour 2013, l'Agglomération versera à VALLOGIS la somme de 121 200 € pour la participation de l'A.M.E. au projet, et 100 000 € pour les travaux de reprise des eaux pluviales du bassin amont.

Calage plan de masse - Châlette-sur-Loing
27-01-10





Dimitri Genoï

Dimitri Genoï, Meilleur Apprenti de France ?

C'est l'histoire d'un jeune Mandorais⁽¹⁾, Dimitri, qui s'est mis à aimer le bois au point, c'est devenu une certitude maintenant, de vouloir devenir ébéniste. Rencontre avec ce lycéen du lycée professionnel du Château-Blanc.

Après la classe de troisième, Dimitri s'oriente avec son frère jumeau vers un baccalauréat professionnel « métiers d'art », option ébénisterie. Le goût pour le travail du bois, il l'a découvert en bricolant chez lui. Depuis sa plus tendre enfance il aime les travaux manuels et réaliser des maquettes. Mais en poussant un peu plus loin l'investigation, on peut se demander si l'art et le travail manuel ne sont pas une caractéristique familiale. En effet, outre Dimitri et son frère jumeau, leur grand frère étudie les Beaux-Arts à Tours ! D'après le dicton, *il est du bois dont on fait les meilleurs sculpteurs* ; en existerait-il un pour faire de Dimitri l'un des meilleurs apprentis ébénistes du département, voire de France ?

Dimitri, candidat au concours du Meilleur Apprenti de France

À l'instar de son frère jumeau, Dimitri est élève en terminale au Lycée Professionnel du Château-Blanc. Premier de sa classe avec une moyenne générale de 16, c'est tout naturellement que ses professeurs et notamment celui d'ébénisterie, M. Serge Boussin, lui ont proposé de se présenter au concours du Meilleur Apprenti de France. Pour son professeur, cette candidature tombait sous le sens. « Dimitri est très motivé, travailleur et méticuleux », précise M. Boussin qui ne cesse de couvrir d'éloges son élève pour qui il ne peut cacher son admiration. Et d'ajouter : « Il réunissait toutes les qualités pour affronter cette compétition. Dans sa spécialité, il est le seul dans le Loiret à avoir été sélectionné et à représenter ainsi les couleurs du département et du lycée ». Motivé et travailleur, il fallait l'être pour accepter ce challenge. Car l'œuvre d'art imposée et à réaliser, une table basse contemporaine, a nécessité 200 heures de travail, en dehors du temps scolaire bien évidemment... Et si Dimitri confirme que ce travail supplémentaire lui a demandé un investissement quasi

quotidien, il tient à souligner aussi les conditions très favorables qui lui ont été offertes. Pour lui, rien n'aurait été possible sans l'appui et l'encadrement de son professeur et de l'entreprise dans laquelle il effectue son apprentissage. Cette expérience lui a apporté sans aucun doute un plus. D'autant que l'entreprise⁽²⁾ dispose d'une belle notoriété (elle vient de refaire à l'identique, à Paris, la boutique Mazet). Pour Dimitri, ce travail contraint mais passionnant auquel il s'est astreint lui a confirmé son envie de poursuivre ses études dans ce secteur. D'ailleurs, en discutant avec lui on décèle bien vite sa passion pour ce métier. « J'aime travailler le bois, son odeur m'est agréable, c'est un matériau naturel, vivant et d'une grande longévité. Et puis il y a autant d'usages que d'essences », précise Dimitri. Lorsqu'il parle de son travail, le voile de réserve qui recouvre son visage juvénile s'estompe tout à coup...

Un avenir tout tracé

Et quel plaisir de voir Dimitri arborer un grand sourire lorsque les membres du jury qui ont estimé sa table basse lui annoncent une note de 17,1 ! Cette jolie note suffira-t-elle à Dimitri pour entrer dans la famille des Meilleurs Apprentis de France ? Réponse début juin. En tout cas, ce 17,1 ne peut que le motiver davantage, mais est-ce possible ? Car Dimitri a déjà une idée bien arrêtée de son avenir professionnel. Une fois le bac en poche, il souhaite rejoindre les Compagnons du devoir puis, à terme, s'installer à son compte avec son jumeau ou reprendre une entreprise. Et Dimitri de conclure : « Pour le moment, c'est la formation qui m'intéresse, j'ai bientôt 18 ans et tout à gagner ! ». C'est une nouvelle démonstration que l'enseignement professionnel peut être créatif.

B. Taleb

⁽¹⁾ Habitant de Villemandeur

⁽²⁾ Bécue S.A.R.L., ébénisterie d'art – restauration d'art, à Ouzouer-des-Champs

La nouvelle école du Bourg toute en bois ravit petits et grands !

De nombreuses visites se sont déroulées au chantier du groupe scolaire du Bourg de Chalette vendredi 17 mai.

Les futurs élèves, les parents, l'Inspection d'Académie, le personnel municipal ou encore les élus se sont succédé tout au long de la journée pour découvrir l'avancement des travaux. La nouvelle école du Bourg en grande partie constituée de bois accueillera les classes maternelles et élémentaires en un même lieu dès la rentrée de septembre. Pour le Maire de Chalette, Franck Demaumont, « cette visite permet aux futurs élèves de prendre conscience des volumes, de la disposition des classes ou encore de l'organisation de la restauration scolaire. Derrière les murs, derrière les plafonds, sous les planchers, se trouvent des installations électriques et thermiques qui vont leur apporter tout le confort nécessaire. On se situe à un stade où adultes et enfants peuvent se rendre compte de toutes les innovations et des apports techniques modernes présents au sein de cette école qui seront ensuite cachés. » Pour l'Ins-

pecteur d'Académie du Loiret, Denis Toupry, les élèves vont trouver dans cet établissement des conditions d'accueil exceptionnelles : « C'est un projet comme j'en ai rarement vu avec le côté très spacieux, aéré et lumineux du bâtiment ainsi qu'une utilisation du bois ici très intéressante. » Enfin, les enfants ont également partagé cet enthousiasme. Moussa et Inès qui fréquenteront cette nouvelle école dès la rentrée n'ont pas manqué d'apprécier la grandeur du restaurant scolaire et de la cour de récré !

Déborah Creff



L'Inspecteur d'Académie, M. Toupry, entouré du Maire et de l'Adjoint aux travaux.



La boutique «Artisans du monde» de Chalette a soufflé ses six bougies

La boutique «Artisans du monde» de Chalette, située au 3 rue Jean-Jaurès, a fêté en avril ses six ans d'existence avec une exposition de photographies sur la Palestine ainsi qu'une rétrospective des six années.

«Artisans du Monde» est un réseau de distribution associatif et militant qui défend depuis 1974 une vision engagée du commerce équitable. Ainsi, les boutiques «Artisans du Monde» sont des lieux où les visiteurs peuvent acheter des produits issus de ce commerce équitable. Ils peuvent également s'informer, s'éduquer et s'engager en faveur d'un commerce mondial plus juste. De même, «Artisans du Monde» revendique de pouvoir pratiquer le commerce autrement grâce à trois moyens d'action :

- la vente de produits issus du commerce équitable qui permet aux producteurs, artisans défavorisés des pays du Sud, de vivre dignement et d'être acteurs de leur développement,
- l'éducation au commerce équitable qui permet aux consommateurs de devenir des citoyens actifs dans leurs choix de consommation et dans le développement de l'économie solidaire,
- les campagnes d'opinion publique qui contribuent à changer les règles et les pratiques du commerce international.

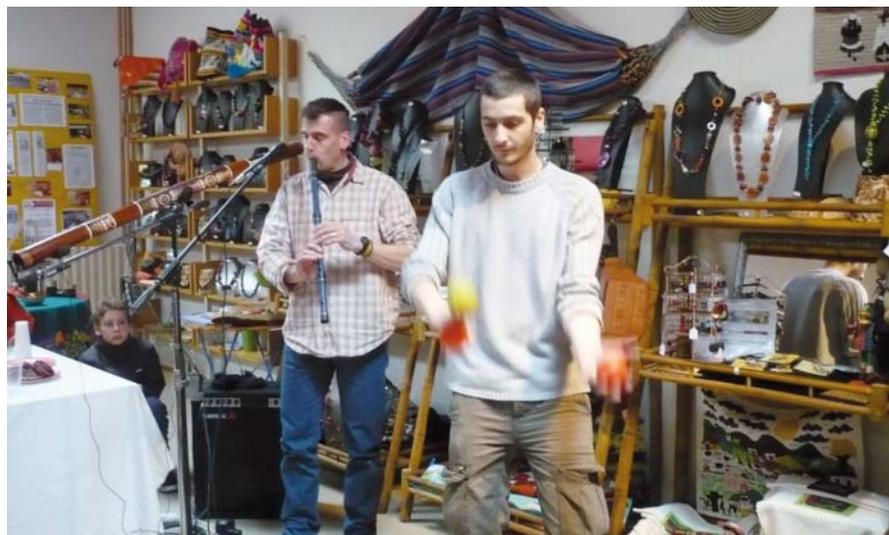
Pour Antoine Giffard, responsable de l'antenne locale d'«Artisans du Monde» du Montargois, cette fête a



été « l'occasion pour le public de découvrir le nouveau visage de la boutique qui vient d'être réaménagée pour pouvoir accueillir Yalida, une créatrice de bijoux originaire de Colombie qui tenait auparavant un magasin en centre-ville de Montargis ». Les créations de Yalida sont des bijoux faits main et réalisés à partir d'une multitude de variétés de pépins de fruits et de graines extraordinaires en provenance directe d'Amérique Latine. Parmi les autres nouveautés, des animations ont lieu

à présent les samedis après-midi à la boutique avec des débats sur des projets locaux comme les jardins partagés ou encore les monnaies locales, mais aussi la mise en place d'expositions d'artistes locaux tels que des ébénistes ou des menuisiers. Et bien entendu, la boutique propose toujours une vente de produits alimentaires, d'objets artisanaux décoratifs en provenance d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie. Et l'an prochain, l'association aura à nouveau l'occasion de faire la fête puisque ce sera les quarante ans d'existence du réseau «Artisans du Monde».

À noter que la boutique «Artisans du Monde» de Chalette est ouverte les jeudis après-midi de 15 h 30 à 18 h 30, les vendredis soir de 18 h à 20 h avec, notamment, une distribution de produits alimentaires par l'AMAPP du Gâtinais (l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité) et les samedis après-midi de 16 h à 18 h.



Label Tresp : cinq nouveaux groupes de la région à découvrir !

La deuxième soirée Label Tresp organisée par Radio Chalette en partenariat avec le Service culturel de la Ville a attiré plus de 400 spectateurs au Hangar le 12 avril dernier. Un franc succès ! La troisième demi-finale aura lieu le vendredi 5 juillet, toujours au Hangar, avec cinq nouveaux groupes en lice. Présentation...

Le Kosmik Explosion Blues band s'est formé en 2007 et propose du rock seventies. Depuis six ans, de nombreux concerts sont venus étoffer le parcours de ces cinq musiciens qui ont été sélectionnés l'an passé aux quarts de finale du Tremplin Emergenza sur la scène Bastille au Gibus à Paris.

François en Trio : sur scène, ce n'est pas simplement un concert, c'est un spectacle en interaction avec le public ! On se marre, on chante ou on est ému... Un jeu de guitare singulier et une rythmique soutenue. François est un personnage foudroyant dès qu'il monte sur les planches. Quant aux deux autres musiciens, ils ajoutent de nouvelles couleurs aux compositions. Dominique (percussions, chœurs, saxophone) et Sylvain (piano, basse, flûte traversière) apportent une énergie supplémentaire au spectacle qui prend une dimension encore plus festive.

Yéti, anciennement Askani, est un groupe orléanais qui se compose de quatre musiciens possédant chacun un passé musical de vingt



Le Kosmik Explosion Blues band

ans, avec des dizaines de concerts à leur actif. Leurs points communs : le rock avec une pointe de punk, la rage, la motivation, le travail et le plaisir de jouer ensemble.

High Scream est un groupe de rock et de hard rock venant de Fleury-les-Aubrais qui a vu le jour en 2010. La formation, taillée pour la scène, manie à merveille harmonie et rythmique soutenue et met son énergie au service de la mélodie.

Influencées par des groupes comme Van Halen, Skid Row, Satriani, AC/DC et Lynch Mob, les compositions sont un subtil mélange de sonorités des années 80 et d'aujourd'hui.

Ted Valium est un groupe de rock, métal et électro nous venant de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Son concept : fusionner la puissance du métal avec les capacités de la musique électronique. C'est ainsi que se réunissent Ted V au chant, Lex P à la guitare ou encore Ken D aux machines afin de redonner vie au rock/métal grâce à l'électro.

Toute l'équipe de Radio Chalette vous attend nombreux pour voter pour votre groupe préféré le vendredi 5 juillet à partir de 20 h 30. L'entrée est libre. Possibilité de se restaurer sur place. À noter que la finale est prévue le samedi 28 septembre.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet <http://www.labeltresp.fr/>.



Yéti

Dossier / Le développement industriel du bassin d'emploi, tous concernés !

L'urgence de la démocratie sociale pour répondre à la crise !

« **A**ujourd'hui, dans de nombreuses entreprises de notre bassin d'emploi, des plans sociaux sont annoncés et particulièrement dans les industries équipementières du secteur automobile : 120 licenciements en projet à l'usine ThyssenKrupp, 162 autres à l'usine Faurecia qui va fermer le centre de recherche à Nogent et une situation préoccupante à Hutchinson dès la fin 2007 » : cette phrase est extraite de l'intervention prononcée par Franck Demaumont lors de l'installation de la Cellule de veille économique et sociale le 28 février 2007. Depuis, l'usine ThyssenKrupp a fermé ainsi que le centre de recherche de Faurecia. À ces fermetures dramatiques s'ajoutent des centaines d'emplois qui ont disparu de notre bassin d'emploi. L'objectif de cette Cellule de veille économique et sociale qui rassemble, dès sa création, les syndicats CGT, CFDT, UNSA, FO et CFE/CGC n'a pas varié : réunir l'ensemble des acteurs économiques et sociaux pour débattre de l'avenir industriel de notre bassin de



Manifestation à Montargis pour le développement industriel.

Liste des principaux établissements publics et privés du bassin de vie du Montargois par ordre d'importance (2010 actualisée) - Source : INSEE - CLAP 2010

1. CENTRE HOSPITALIER AGGLOMÉRATION MONTAR-
GOISE / 1000 à 1499 salariés /
Activités pour la santé humaine
2. HUTCHINSON SNC - CHA-
LETTE-SUR-LOING / 1000 à
1499 salariés / Fabrication de
produits en caoutchouc et en
plastique
3. MUTUELLE NATIONALE
DES HOSPITALIERS ET
PROFESSIONS DE SANTÉ -
SOCIAL / 250 à 499 salariés /
Activités financières et d'assu-
rance à Montargis
4. FAURECIA SIEGES D'AUTO-
MOBILE / 250 à 499 salariés
/ Fabrication de matériels de
transport à Nogent
5. SANOFI WINTHROP INDUS-
TRIE / 250 à 499 salariés /
Industrie pharmaceutique
6. ADIS - CENTRE LECLERC /
250 à 499 salariés / Commerce ;
réparation d'automobiles et de
motocycles à Amilly
7. SA ASC ASSISTANCE SECU-
RITE CONSEIL / 250 à 499
salariés / Activités de services
administratifs et de soutien
8. HUTCHINSON FLEXIBLES
AUTOMOBILES SNC - AMILLY
/ 250 à 499 salariés / Fabrication
de matériels de transport
9. IBIDEN DPF FRANCE SAS
(entreprise à capitaux inter-
nationaux) / 250 à 499 salariés
/ Fabrication de produits en
caoutchouc et en plastique à
Courtenay
10. SOCIÉTÉ DE MAINTENANCE PÉTROLIÈRE
SAS / 250 à 499 salariés /
Réparation et installation de
machines et équipements
11. ITM LOGISTIQUE ALIMEN-
TAIRE INTERNATIONAL -
AMILLY / 200 à 249 salariés /
Transports et entreposage
12. Centre de recherche HUT-
CHINSON - CHALETTE-
SUR-LOING / 150 à 199
salariés / Recherche-dévelop-
pement scientifique
13. SA REDEX / 150 à 199
salariés / Réparation et
installation de machines et
équipements à Ferrières
14. ITM LOGISTIQUE ALIMEN-
TAIRE INTERNATIONAL -
Saint-Hilaire-les-Andréis /
150 à 199 salariés / Transports
et entreposage
15. SENAGRAL (ex SENOBLE
FRANCE) / 150 à 199 salariés
/ Fabrication de denrées
alimentaires, boissons à Lorris

vie, lutter contre les fermetures des entreprises et les suppressions d'emploi, mais aussi débattre des projets industriels dans le secteur de l'automobile, des investissements nécessaires à la mise en œuvre de nouvelles fabrications dans tous les secteurs d'activité et le développement de la formation professionnelle en adéquation avec les projets industriels.

Et il y a urgence car, d'après les études de la Région Centre, entre 2007 et 2010 l'effectif salarié total travaillant dans le bassin de vie montargois a fortement diminué (- 1,4 % par an en moyenne contre - 0,9 % à l'échelle régionale) : 1 400 postes ont disparu en 3 ans. Toujours selon cette étude, l'industrie est le secteur qui enregistre la plus forte perte d'effectifs (- 1 130 postes salariés entre 2007 et 2010). Elle demeure, malgré tout, une activité caractéristique du bassin de vie : ainsi, en 2010, l'industrie regroupe 21 % des effectifs salariés du territoire (19,6 % en région Centre). Notons également que durant cette même période, le secteur du commerce, des transports et services subit également une réduction de 470 postes.

Pour les organisations syndicales comme pour le Maire de Chalette, le développement du Gâtinais invite au rassemblement de tous pour que l'État, les élus et les entreprises prennent réellement la mesure de la situation. Car derrière les chiffres, c'est la vie de centaines de femmes et d'hommes qui est gravement bouleversée. Avec le déclin industriel, c'est toute notre agglomération, déjà fortement touchée par des transferts d'activités et de services, qui perdrait son attractivité. C'est tout le sens de la demande, maintes fois exprimée, de la tenue d'une table ronde associant tous les décideurs, État, élus, responsables d'entreprises, organisations syndicales, sur le devenir de notre région (voir page 11).

B. Ballu

Dossier / Le développement industriel du bassin d'emploi, tous concernés !

Pour le développement d'Hutchinson dans le Montargois, les syndicats à l'offensive !

Pour les syndicats, dans le contexte de crise industrielle, notamment dans le secteur de l'automobile, il faut qu'Hutchinson investisse pour maintenir la production dans le secteur automobile mais investisse également pour se diversifier et développer des spécialités à partir des activités existantes et de ses « savoir-faire » reconnus. Ces investissements sont absolument nécessaires pour maintenir les emplois existants et pouvoir embaucher par la suite.

Chaque année, près de 50 brevets sont déposés par le groupe Hutchinson. Ces brevets, préfigurant de possibles nouvelles productions, sont découverts par les 160 chercheurs du Centre de recherche situé dans la commune et mis au point par les 400 ingénieurs et techniciens travaillant sur le site chalettois. Autant dire que le groupe a les moyens de développer les sites de Chalette et d'Amilly en diversifiant ses productions. De nombreux potentiels existent, en particulier dans l'aéronautique, activité dans laquelle le groupe Hutchinson s'étend par des acquisitions en Europe et outre Atlantique. Ce qui fait dire aux syndicats que le groupe a les moyens financiers de développement de son « usine mère » qui dispose de tous les atouts : un centre de recherche performant et des salariés qualifiés.

Deuxième atout possible décliné par les syndicats et concernant le site de Chalette-sur-Loing : la production de caoutchouc industriel (feuilles et toiles caoutchoutées, dont le fameux produit d'isolation au froid Tripex). « Hutchinson a en quelque sorte vécu sur ce produit tranquillement et n'a pas investi pour préparer des développements dans cette même famille de produits, à savoir les activités liées à l'isolation industrielle ». Or, nous touchons là à la problématique de l'environnement et les besoins d'économies d'énergie sont un marché porteur ; il faut donc que l'entreprise Hutchinson agisse plus fortement dans ce domaine et investisse dans l'outil industriel et les équipes de développement de façon à être capable de fabriquer des produits plus délicats et plus difficiles. Enfin, troisième potentialité : le pneumatique vélo. Force est de constater que dans ce domaine, Hutchinson régresse depuis 20 ans alors qu'il demeure le seul groupe industriel producteur français spécialisé dans cette technologie. Ceci fait dire aux syndicats que



Vue partielle du site d'Hutchinson.

l'entreprise « ne fait pas l'effort nécessaire pour développer cette activité alors qu'elle dispose d'une base à forte potentialité de développement ». Et les exemples ne manquent pas avec le projet « Vélib » pour un pneu increvable et toutes les gammes des produits dérivés correspondant à de nouveaux modes de déplacement plus respectueux de l'environnement.

Selon les études menées par les syndicats, en investissant tout de suite quelques millions d'euros dans ces activités cibles, les choses avanceraient ! Et ce d'autant plus facilement que le groupe Hutchinson a le personnel, les compétences et les moyens financiers pour relever en interne ces défis. Rappelons que le groupe Hutchinson ne rencontre aucun problème de rentabilité puisqu'il verse annuellement presque 300 millions de bénéfices au groupe Total dont il dépend. Lequel groupe enregistre un bénéfice de 12,5 milliards d'euros !

Hutchinson l'a prouvé en créant HUTCHINSON POLYMERS, petite société aidée par le centre de recherche qui produit des matériaux nouveaux associant les propriétés des caoutchoucs et des matières plastiques pouvant permettre aux usines françaises, par un saut technologique, de trouver de nouveaux débouchés et donc de retrouver de l'activité.

Reste que les organisations syndicales font des propositions mais, pour l'heure, celles-ci restent sans retour de la part de la direction : une situation d'autant plus dommageable que les salariés, les techniciens et l'encadrement sont prêts à s'investir pour le développement de leur entreprise !

B. Ballu



Chaîne humaine contre les transferts des productions et pour le développement de l'usine Hutchinson 1^{er} décembre 2011.

Dossier / Le développement industriel du bassin d'emploi, tous concernés !

Suite à l'interpellation de la Cellule de veille économique auprès du Ministre du redressement productif, de la Sous-préfète, du Conseil économique, social et environnemental régional (C.E.S.E.R.), de la Région Centre, plusieurs réunions ont été programmées : le 11 juin en sous-préfecture, et une audition de la Cellule de veille économique devant le C.E.S.E.R. le 14 juin prochain en présence du Président de la Région Centre.

Extrait de l'interpellation : « À de nombreuses reprises déjà, nous vous avons sollicités avec la Cellule de veille économique et les organisations syndicales qui y participent afin d'organiser sous l'égide de l'État, dont c'est la compétence, une table ronde sur l'emploi et l'industrie.

...

Ces derniers mois, le tissu industriel et économique local, et donc l'emploi, s'il n'est pas sous le feu des projecteurs pour cause de plans sociaux d'ampleur, subit toujours une lente mais régulière érosion. La Cellule de veille économique qui s'est réunie mardi 2 avril a établi un bilan des suppressions d'emplois en cours actuellement dans le Gâtinais.

Site d'Hutchinson Amilly : 30 emplois en cours de suppression par proposition de mutation au sein du groupe ou vers l'entreprise APERAM (ex Mécagis, groupe Arcelor-Mittal) d'Amilly. De plus, de nombreux salariés sont occupés à des tâches de nettoyage et d'entretien de machines pour éviter la mise en chômage partiel.

Site d'Hutchinson Chalette : le département d'étalement est toujours en situation de maintien précaire, avec des incertitudes lourdes sur son avenir. Dans les autres départements de production se mène également depuis plusieurs années une politique de « départs volontaires », avec comme conséquence la perte de 70 emplois par an en moyenne.

Site d'Ibiden à Courtenay : un plan de restructuration géré par le cabinet Altédia a été présenté aux salariés, supprimant 27 emplois administratifs contre la promesse de création de 27 emplois de production, les cadres et agents de maîtrise étant en outre sommés d'accepter des baisses de salaire de 40 % en moyenne ou de partir.

Site de Faurecia à Nogent-sur-Vernisson : suite à l'annonce par le groupe, en novembre 2012, de la suppression de 1500 emplois en Europe de l'ouest, le site, qui compte 380 salariés, subirait un plan social de 29 postes.

Ces situations pourraient être évitées. Elles sont directement liées à l'absence d'investissements des entreprises, leur gestion à court terme des plans de charges, le refus volontaire des directions d'anticiper les mutations en cours dans le secteur automobile. La politique de filialisation des activités au sein des groupes sert aujourd'hui de prétexte pour refuser de diversifier les productions alors même que les machines et les salariés ont la capacité de faire face (Hutchinson Chalette accueille le Centre de recherche international qui dépose une centaine de brevets par an, mais aucun n'est mis en production dans les sites de l'agglomération). Enfin et surtout, nous assistons à une mise en concurrence des



Signature du premier texte de la Cellule de veille économique et sociale le 1^{er} mars 2007.

sites au sein du même groupe en France et au sein des unités délocalisées à l'étranger (Pologne, Portugal, Maghreb...) dans une course effrénée à la baisse des coûts de production.

S'il faut bien entendu tout mettre en œuvre pour sauver les emplois lors de plans sociaux de grande ampleur, nous nous inscrivons, au sein de la Cellule de veille économique, dans une autre logique : nous pensons qu'il faut avant tout prévenir et anticiper les mutations économiques et industrielles afin de préserver mais, surtout, développer l'emploi industriel.

Les représentants des salariés ont fait jouer leur droit d'alerte à de nombreuses reprises ces dernières années sur tous les sujets développés précédemment. Mais force est de constater qu'ils ne disposent pas aujourd'hui des droits suffisants pour agir sur les stratégies industrielles des groupes qui sont ici en cause.

Or ces décisions ont un impact important sur l'emploi local, dans un territoire déjà notoirement sinistré. Il est donc de la responsabilité de l'État de créer les conditions du dialogue avec les entreprises, les représentants des salariés et les élus locaux afin de travailler ensemble le plus en amont possible, en toute transparence et dans un dialogue constructif, pour éviter les désastres industriels. C'est tout l'enjeu de notre demande de table ronde. »

B. Ballu

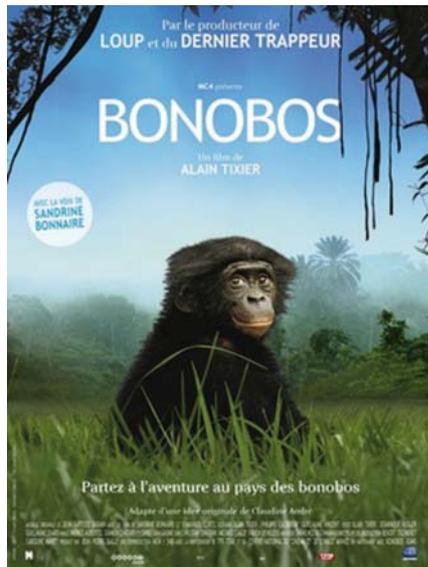
Un été à la plage

L'été 2013 sera-t-il chaud ? Rien n'est moins sûr et personne ne le sait... mais soyons optimistes ! Comme chaque année la Ville de Chalette met tout en œuvre pour que chacun puisse profiter au mieux de la base de loisirs et de la plage.

Dès le **samedi 6 juillet**, la plage ouvrira sa baignade surveillée tous les jours de 12 heures à 19 heures. Le **dimanche 14 juillet**, le théâtre de verdure accueillera la **Fête des associations** qui sera sui-

vie des traditionnels **bal populaire** et **feu d'artifice**. Le Service culturel en collaboration avec le Vox de Château-Renard proposera une nouvelle édition de **Ciné sous les étoiles** sur la plage à partir de 22 h.

À l'affiche :



📅 jeudi 18 juillet : «Un monstre à Paris»

Film d'animation de Éric Bergeron, réalisé en 2011. Dans le Paris inondé de 1910, un monstre sème la panique. Traqué sans relâche par le redoutable préfet Maynott, il demeure introuvable... Et si la meilleure cachette était sous les feux de « L'Oiseau Rare », un cabaret où chante Lucille, la star de Montmartre au caractère bien trempé ?



📅 mercredi 17 juillet : «Bonobos»

Film animalier réalisé par Alain Tixier. Béni, un chimpanzé bonobo est né dans la forêt équatoriale de la République démocratique du Congo. Capturé par des braconniers, il se retrouve dans une cage posée sur le comptoir d'un bar à Kinshasa, où on le maltraite. Il est finalement recueilli par Claudine André, fondatrice et propriétaire du refuge pour bonobos Lola ya Bonobo...



📅 vendredi 19 juillet : «The artist»

Film de Michel Hazanavicius. Hollywood 1927. George Valentin est une vedette du cinéma muet à qui tout sourit. L'arrivée des films parlants va le faire sombrer dans l'oubli. Peppy Miller, jeune figurante, va, elle, être propulsée au firmament des stars. Ce film raconte l'histoire de leurs destins croisés, ou comment la célébrité, l'orgueil et l'argent peuvent être autant d'obstacles à leur histoire d'amour.



Invitation



Chalette
sur-Loing



Avec l'arrivée de l'été, fêtons ensemble le renouveau du quartier Paul-Painlevé

Mercredi 3 juillet 2013

à 18 H

Inauguration en fanfare suivi du verre de l'amitié.

rendez-vous devant les commerces de la rue Paul-Painlevé

Sports et loisirs

Durant l'été, des loisirs pour tous !



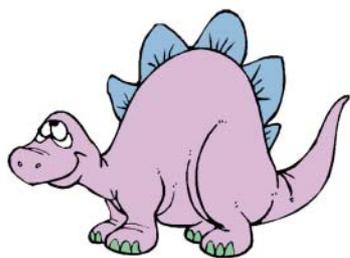
Les vacances d'été approchent à grand pas. Durant cette période, les services municipaux de Chalette (Centres de loisirs, Service enfance, Service jeunesse et Service des sports) proposent une large palette d'activités pour les jeunes de la commune. Rapide tour d'horizon de celles-ci avant la parution d'ici quelques jours du « programme d'été » qui les détaillera.

« Les Centres de loisirs »

Le Centre Aragon accueille les 6-11 ans.

Du 8 juillet au 2 août, les activités proposées auront pour thème « La fabrication de jeux en bois ». Pour la période allant du 5 au 30 août, le thème sera « Aragon fait son cirque ». À cela s'ajouteront différentes sorties : Parc animalier de Souppes-sur-Loing, Musée du cirque et de l'illusion de Dampierre, sortie sur le bateau « Ville de Chalette », activités nautiques...

Pour les 3-6 ans du Centre Cosson, durant le mois de juillet les plus jeunes remonteront au temps des dinosaures avec la construction de deux « Dino géant », et de la préhistoire avec la création de bijoux, de poteries ou encore d'une petite grotte.



Durant le mois d'août, c'est l'Égypte Ancienne qui sera le fil rouge des activités proposées par les animateurs. À cela s'ajouteront différentes sorties : forêt, piscine...



« Bouge ados » :

■ Activités sportives

En juillet, quatre stages sportifs seront proposés :

- du 8 au 12 juillet : aqualudique (stand up et paddle),
- du 15 au 19 juillet : jouons dans la nature (VTT, BMX, tir à l'arc),



- du 22 au 26 juillet : force et souplesse (judo, rugby, gymnastique et trampoline),
- du 29 juillet au 2 août : du vent dans les voiles (dériveur et catamaran).

Du 4 au 9 août, un séjour pour 23 jeunes en Savoie à proximité de Bourg-Saint-Maurice est organisé. Rafting, canyoning, VTT ou encore randonnée montagnarde, autant d'épreuves sportives qui devront être relevées.

■ Activités de proximité

Durant l'été, des animations de proximité seront encadrées par le Service jeunesse dans les salles

situées à Vésines et au Château-Blanc. En outre, il sera proposé de nombreuses activités festives, tel le concert accompagné d'un repas associatif dans le quartier de la Folie le 12 juillet prochain.

Enfin, deux séjours préparés par les jeunes sont prévus ainsi qu'un stage de football avec l'U.S. Chalette du 26 au 30 août.



■ Sans oublier :

- la Baignade du Lac sera ouverte du 6 juillet au 1^{er} septembre, tous les jours de 12 h à 19 h30,
- la piscine sera ouverte du 9 juillet au 18 août, du mardi au dimanche.
- l'opération « collèges ouverts » se déroulera du 8 au 12 juillet au Collège Paul-Éluard et du 26 au 30 août au Collège Pablo-Picasso.

P. Avezard

Pour tous renseignements :

Centre de loisirs Louis-Aragon :

tél. 02 38 85 89 22

Centre de loisirs Georges-Cosson :

tél. 02 38 98 25 42

Service jeunesse : tél. 02 38 89 37 38

Service des sports : tél. 02 38 93 81 43

Service scolaire : tél. 02 38 89 59 51

➔ Le Groupe des élus communistes :

Pour une vraie refondation de l'École

Il est nécessaire de donner des moyens à l'Éducation Nationale : recréons tous les postes supprimés sous Sarkozy et ceux nécessaires pour répondre aux besoins de l'école du 21^e siècle. En parallèle, une réforme pédagogique d'ampleur doit permettre à chaque enfant d'être accompagné dans des apprentissages de plus en plus complexes.

Pour nous, chaque enfant est en capacité de réussir, mais c'est à l'École de lui donner les moyens de le faire. Il faut donc repenser tous les contenus, embaucher massivement pour permettre un accompagnement plus individualisé et développer la formation des enseignants. Dans ce cadre, nous militons pour la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans qui permettrait à tous les enfants, et notamment à ceux qui cumulent les difficultés, de mieux apprendre.

De tout cela, le projet de loi ne parle pas, pas plus que de notre proposition de recruter des enseignants. Cela permettrait enfin de répondre à la crise des vocations, et à de nombreux jeunes Chalettois, d'origine modeste, de devenir enseignants. Ils en ont aujourd'hui la capacité, mais ne peuvent pas actuellement aller suivre 5 ans d'études à Orléans, faute de moyens. Enfin, nous sommes opposés à la régionalisation de la carte des formations professionnelles qui risque de soumettre celle-ci au seul critère utilitariste d'employabilité, de même que la réforme des rythmes scolaires pose la question de l'égalité des chances sur le territoire. Bref, même s'il y a des avancées, nous restons mobilisés pour que cette réforme réponde vraiment aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

➔ Le Groupe des élus socialistes :

Lutter contre la fraude fiscale : une exigence

Notre pays a conquis, parfois au prix du sang de certains de ses enfants, la justice fiscale. Dans le pays de la gabelle, où les puissants ne payaient pas d'impôts, si ce n'est, au fil des siècles, qu'au Roi, qui lui-même vivait avec le faste de l'étiquette royale, le sentiment d'injustice cristallisa au fur et à mesure. Il se traduisit dans la Révolution française. Il se transforma ensuite en un moteur de progrès social. La progressivité de l'impôt est un acquis fiscal. De nos jours, dans la mondialisation, par souci d'efficacité et de justice, un État se doit pourtant de fixer des limites. Sinon, le sentiment de spoliation fait fuir. Plus grave encore, ceux qui aspirent à investir feront leurs valises d'entrepreneurs au lieu de s'engager en France.

À l'autre extrémité, l'exonération de contribution de ceux qui parfois ne vivent malheureusement, en majorité, que de la solidarité publique est une caractéristique humaniste du pays. Parfois il y a des abus qui désespèrent la France qui travaille dur, qui a du mal à joindre les deux bouts. Cependant, il ne s'agit pas de remettre en cause la solidarité qui est l'honneur de la France.

Dans ce contexte, lutter contre la fraude fiscale à tous les niveaux est un impératif. Le montant annuel de la fraude fiscale est estimé à 70 milliards d'euros. Parvenir à lutter efficacement contre ce fléau permettra à terme de dégager de nouvelles marges budgétaires et de diminuer les impôts de chacun...

État civil :

Naissances :

SEVEN Elyesa
ASSAOUI Zakaria
KLAËYÉ Paul
BAMADAN Sania
VITORINO Nolhan
DE AZEVEDO Emie
SAHIN Emir
SEVINDIK Beren
HOUDRAY Hugo
BOUTGHATEN Lilia
AZZOUC Inès
DONOSO Gabriel
ZARCATI Lola
BACOU Bjorn
FLEISCHER Donovan
VIVES Mylènia
BUKREEDAN POLISSET Nathan
CÉZEUR Aurore

Mariages :

MUHAMMAD Yunas et MUMTAZ Sidrah
TCHAM Ousmane et EDU AVOMO Maria
YONCA Suleyman et KELLER Marlène
LAVILLA Marc et LEBLOND Nadine
BOUTALHA Aziz et EL JOUDI Btissame
YUKSEL Tasin et DEMIREL Meliha

Décès :

PONCET Andrée
VIANA DOS SANTOS Espérance Vve
MALAKOFF
MARTINS-JAQUES Eugenio
KARABIN Roman
LEDOUX Louise
HAUTIN Odette Vve HURÉ
OGNOV Pierre
JUMEAU Huguette Ep PRESLES
BONNARD Guy
MANSOT Janine Vve HOBLICK
RONDEAU Jacques

Droit de réponse

Suite à la publication d'un compte-rendu signé B. Ballu de la réunion du Conseil communautaire du 11 février 2013 en page 4 du magazine municipal de Chalette-sur-Loing de mars 2013, Jean-Pierre Door, Président de l'AME, nous prie d'insérer un droit de réponse dans notre magazine : « La commune de Chalette-sur-Loing entretient depuis des années le comportement d'une opposition systématique aux travaux de l'AME, tout en réclamant des financements toujours plus importants pour son propre compte. On ne peut décemment jouer ce double jeu, en refusant de la faire vivre et évoluer en bonne intelligence avec les 14 autres communes qui la composent et en exigeant des rentrées et des aides pour les travaux de voirie, d'assainissement et autres.

Je reviens sur la polémique concernant les locaux du centre commercial de La Chaussée de Montargis qui sont vendus pour devenir une maison de santé et des bureaux pour l'Agglomération Montargoise.

En 2005, le Conseil général du Loiret a proposé à Montargis, dans le cadre d'une convention, d'installer la Maison du département sur une parcelle de 2834 m².

Par cette convention, un échange a été réalisé avec les 1500 m² concernant les bureaux précédemment occupés par le Conseil général au 1^{er} étage du centre commercial de la Chaussée. Les services des Domaines, à l'époque, avaient validé cet échange sur la base de 940 000€. La ville de Montargis n'ayant pas l'utilité pour ces locaux a souhaité les mettre en vente en totalité ou à la découpe pour 800 000€. Durant trois ans, aucun acquéreur sérieux ne s'est présenté jusqu'à ce que l'AME propose de les reprendre pour 450 000€, prix validé par France Domaine. Par ailleurs, la ville de Montargis a réglé 200 000€ de charges depuis 2 ans.

Il n'est donc pas question de plus-value de plus d'un million pour la ville ! Mais les élus de Chalette ne sont plus à ça près et se complaisent sur les voies de la diffamation,

de l'arrogance et de la polémique systématique.

J'ai jugé, avec aussi l'aval de tous nos collègues, que l'objectif de mettre à disposition de quelques professionnels de santé ce bâtiment de centre-ville était intéressant pour le développement de l'AME.

Pour ma part, j'ai toujours refusé de faire de l'ingérence dans les affaires des autres communes : m'avez-vous vous entendu critiquer les choix de la commune de Chalette ? M'avez-vous entendu porter un jugement sur les actions des uns ou des autres ?

Jamais !

Mon rôle a été, depuis 10 ans, de tempérer et de veiller à l'équilibre des communes membres. Ce que je continuerai à faire. »

Jean-Pierre DOOR

Président de la Communauté d'agglomération
Député-Maire de Montargis

Victor Hugo écrivain, homme politique et icône populaire

De l'école élémentaire au collège, en passant par le lycée où l'université, il n'est pas un stade où l'on ne fait pas référence à Victor Hugo. À Chalette, une rue porte son nom : l'occasion d'évoquer le parcours atypique de cet homme de lettres polygraphe⁽¹⁾.



Victor Hugo

Victor Hugo

Naissance le 26 février 1802 à Besançon
Décès le 22 mai 1885 à Paris

Les œuvres les plus connues :

Odes et ballades (1826),
Les Orientales (1829),
Ruy Blas (1838),
Les contemplations (1856),
Les Misérables (1862),
Le dernier jour d'un condamné,
Les travailleurs de la mer (1866),
L'année terrible (1871),
Quatre-vingt-treize (1874)

Quelques citations :

La première égalité, c'est l'équité.

Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences.

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.

Les écroulements des erreurs et des préjugés font de la lumière.

Victor Hugo était un Bizontin. Ne voyez pas dans ce qualificatif un quelconque sobriquet déplaisant, cela veut tout simplement dire qu'il est né à Besançon. À 14 ans, il a déjà une idée très précise de son avenir. Il écrit : « *Je veux être Chateaubriand ou rien* ». À 19 ans, il rédige et publie ses premiers poèmes, « *Odes* ».

Du royaliste au républicain

Écrivain, poète, Victor Hugo s'engage aussi en politique, empruntant un parcours contrasté. Mais comment pouvait-il en être autrement ? Il connut trois rois, un empereur, deux républiques, un coup d'état et trois révolutions. Son chemin le mènera ainsi de la droite monarchique et conservatrice à la gauche la plus avancée de son temps. Dans « *Actes et paroles* » (1850) il écrit : « *Depuis l'âge où mon esprit l'entrevoit, et où j'ai commencé à prendre part aux transformations politiques ou aux fluctuations sociales de mon temps, voici les phases successives que ma conscience a traversées en avançant sans cesse et sans reculer un jour (...) vers la lumière : royaliste, royaliste libéral, libéral, libéral socialiste, libéral socialiste et démocrate, libéral, socialiste, démocrate et républicain* ».

Conscience et combats

Ses engagements firent du jeune poète royaliste du début du siècle l'ardent républicain défenseur des Communards de la fin du siècle. La liste de ses combats est longue : combat pour les libertés, contre la peine de mort, pour la laïcité et l'instruction publique, pour la République et le droit, pour le suffrage universel, pour le droit des enfants et l'émancipation des femmes, pour les États-Unis d'Europe et la République universelle, pour la souveraineté des peuples et la paix... « *Ne soyons plus anglais ni français ni allemands. Soyons européens. Ne soyons plus européens, soyons hommes. Soyons l'humanité* » écrira-t-il dans « *Choses vues* ».

Sa vie politique

Nommé Pair de France en 1845 par Louis-Philippe, il démarre une carrière politique et rejoint les Républicains. Il est élu député à l'Assemblée constituante de 1848. En 1849, au congrès de la paix, il lancera : « *Un jour viendra où vous France, vous Italie, vous Russie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne (...). Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples (...)* ». Visionnaire Victor Hugo ?

Le 2 décembre 1851, condamnant le coup d'état du Prince Louis-Napoléon, il est contraint de s'exiler en Belgique, puis dans les îles de Jersey et Guernesey. Hugo met cette période à profit et continue d'écrire des recueils de poésie : « *Les Châtiments* » (1853), « *Les Contemplations* » (1856). En 1862, il achève « *Les Misérables* ».

Retour en France

À la proclamation de la République en 1870, Hugo rentre à Paris. Il y est accueilli triomphalement. Il incarne aux yeux du peuple français la résistance républicaine au Second Empire. Le 8 février 1871, il est élu à l'Assemblée nationale, puis sénateur en 1876. L'une de ses premières interventions est un plaidoyer en faveur d'une amnistie pour les Communards. Et l'âge n'assèche pas sa plume. À 75 ans, il continue d'écrire et publie « *La Légende des siècles* » et « *L'art d'être grand-père* » (1877). Le 22 mai 1885, Victor Hugo meurt à l'âge de 83 ans. Le corbillard «des pauvres», comme il l'a souhaité, emporte son cercueil. Sa dépouille est exposée sous l'Arc de triomphe puis portée au Panthéon. Une foule de deux millions de personnes suit le cortège...

Brigitte Taleb

⁽¹⁾ Auteur non spécialiste qui écrit sur des domaines variés.

A l'affiche

Les rendez-vous de juin

- Samedi 8 juin
départ à 7h au Lac de Chalette
Randonnée annuelle de l'US Rando

entre 10h30 et 11h30 à la Médiathèque
Animation « Petits lecteurs »

- Dimanche 9 juin au Lac de Chalette
Rencontre inter-sport du Modélisme Naval
- Vendredi 14 juin à l'Espace Louis-Aragon
à 18h, Fête de l'été du
Relais Assistantes Maternelles

- Samedi 15 juin au Lac de Chalette
 - de 9h30 à 17h30, Aquaraid des Palmeurs du Gâtinais
 - Fête de l'association des Portugais du Gâtinais Lac de Chalette
 - Pêche de nuit de l'Ablette chalettoise
- Dimanche 16 juin, Salle Louis-Aragon
 - à 12h, barbecue organisé par le Comité de quartier du Bourg
 - à 12h, Maison des associations repas champêtre organisé par la FNACA
- Samedi 22 juin, à la Médiathèque
entre 10h30 et 11h30
Animation « Bébés lecteurs »
- Dimanche 23 juin, Maison de la Nature et de l'Eau
initiation aux chants d'oiseaux
Inscription au : 02 38 98 72 97
- Samedi 29 juin, à la Ludothèque
de 10h à 19h
Pique-nique de l'été


Brèves

Comités de quartier :

- > **Lancy** : 5 juin à 18 h – Réunion salle Henri-Barbusse
- > **Kennedy-Château-Blanc** : 11 juin à 18 h – Réunion salle du Château-Blanc
- > **Vésines** : 18 juin à 18 h – Réunion salle Roger-Salengro
- > **Fontennerie** : 25 juin à 18 h – Réunion Maison des associations

Pique-nique citoyen :

Organisé par les comités de quartier pour fêter les vacances dimanche **7 juillet à partir de 12 h** à la base de loisirs. Chacun apporte des plats à partager - Convivialité assurée - Renseignement et inscription auprès d'Aurélia. Tél : 02 38 98 87 92

Avocat conseil :

Prochaine permanence mercredi 26 juin, sur rendez-vous au 02 38 89 59 03 ou 59 04

Ateliers informatiques du SEMURPA :

Réunion de préparation jeudi 6 juin 2013 à 10 h - Salle d'animations de la Médiathèque de Chalette - Public concerné : retraités et personnes âgées. Ordre du jour : rapide bilan de la session 2012-2013, préparation de la session 2013-2014, présentation de l'organisation et d'un pré-programme, recensement des nouveaux besoins et nouvelles demandes en matière de formations informatiques.

Les horaires des travaux bruyants

C'est la saison des travaux de jardinage. Quelques règles sont à respecter pour ne pas fâcher les voisins. L'utilisation des tondeuses et autres outils bruyants n'est autorisée les jours ouvrables qu'entre 8 h 30 et 12 h et de 14 h 30 à 19 h ; les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Rando USC :

La randonnée de l'Union Sportive chalettoise se déroulera le **dimanche 9 juin** et non pas le 8 comme indiqué dans le calendrier des fêtes. Départ à partir de 7 h au lac de Chalette.

SMIRTOM :

Dans le cadre de la semaine nationale DEEEglingués qui aura lieu du **1^{er} au 8 juin** et dont l'objectif est de collecter et d'informer les usagers sur les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, le SMIRTOM tiendra un stand d'information, de collecte et d'animation au 2 rue Gabriel-Pierné les mercredi 5 et samedi 8 juin, de 10 h à 18 h. Ce stand permettra aux habitants de déposer leurs appareils électriques qui ne fonctionnent plus.

4^{ème} soirée pause café des parents :

Mardi 11 juin de 18 h à 20 h – Salle polyvalente de l'école élémentaire Pierre-Perret – Thème : Mondes virtuels : un nouvel enjeu d'éducation - Etre parent à l'heure du numérique, pas si évident. Soirée conviviale de réflexions et d'échanges pour les parents autour de ce thème. Soirée animée par l'association CALYSTO

Maisons et balcons fleuris

Vous aimez les fleurs et la nature ? Vous souhaitez participer à l'embellissement de votre ville ? Alors n'hésitez pas, inscrivez-vous au concours des maisons et balcons fleuris. Même si vous ne disposez que d'un petit espace, ou d'un balcon, vous pouvez participer. Tous les inscrits reçoivent un bon d'achat et les gagnants un bon pour la visite d'un jardin remarquable. Inscription à compter du 3 juin au service Vie des quartiers – Tel 02 38 98 87 92